



VILLE DE BEZIERS

**SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIIN 2026**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

---

L'an deux mille vingt six et le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Mme PISSARRO, M. HERAIL, Mme FREY, M. ZENON, M. MARTINEZ, Mme de SAINT-PIERRE, M. VALETTE, Mme RUL, Mme PELAEZ, M. SAEZ, Mme MENARD, M. AYCART, Mme FUCHS, M. SPINA, Mme AZAIS, M. VIDAL, Mme BERTRAND, Adjoint(s).

Mme MACIP, Mme SOLBERG, M. GARCIA, Mme BERLIER, Mme AGUGLIARO, Mme BALSIER, M. DURAND, M. CARDOVILLE, M. CHEMOUNI, Mme BESSE, Mme De BARROS CERQUEIRA, M. HÉRAIL DE CROZALS, Mme LAFARE, M. PELAGATTI, M. YILDIRIM, M. ROLLIN, Mme SAYSSET, Mme NEL, Mme GOMEZ, Mme JENE, M. PLA, M. GUIRAUD, M. RIZZOLI, Mme VANDROY, M. MATHIEU, M. GALY, M. GABARRON, Mme VIDAL, M. ANTOINE, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : M. ANDRIEU, Adjoint.M. SARKIS, M. DE LA FOATA, Mme ANDRIEU, M. MUNOZ, Mme BOULET, Conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Jérémie GUIRAUD

---

Pôle : LEGALITE ET CITOYENNETE  
Service : S. SEC. CONSEIL MUNICIPAL

Réf. Service : M.R/Grands Projets

---

**OBJET : 4 - ADMINISTRATION GENERALE - Cahier d'acteur de la Ville de Béziers sur l'opportunité et les caractéristiques de la phase 2 du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan**

---

Mesdames, Messieurs,

La loi d'orientation des mobilités, publiée le 26 décembre 2019 au Journal Officiel de la République Française, a fixé le calendrier de réalisation de la ligne nouvelle ferroviaire à grande vitesse Montpellier Perpignan (LNMP), avec notamment un engagement des travaux de la section Montpellier-Béziers (phase 1) à l'horizon de 10 ans et de la section Béziers-Perpignan (phase 2) à

échéance de 20 ans.

La décision ministérielle du 18 novembre 2021 a autorisé la mise à jour des études nécessaires à la préparation de l'Enquête Publique de la phase 2.

Sur la base de ces nouvelles études, une concertation préalable est organisée du 9 avril au 19 juin 2026 sur l'ensemble du territoire de la phase 2 du projet de la ligne nouvelle ferroviaire à grande vitesse, entre Béziers et Perpignan. Cette concertation est menée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer, la SNCF propose, en lien avec les garants de la concertation, des modalités d'information et de participation larges et variées, dont le cahier d'acteur.

Le cahier d'acteur permet à toute personne morale (collectivité, association, organisation, entreprise, institution, etc. ...) d'exprimer un positionnement argumenté sur l'opportunité et les caractéristiques du projet (ligne voyageurs ou ligne mixte voyageurs/fret, desserte du territoire et gares nouvelles).

Il est porté à la connaissance du public et pris en compte dans le bilan rédigé par les garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et dans la synthèse de la concertation établie par la SNCF.

Par la suite, le comité de pilotage, réunissant l'ensemble des partenaires co-financeurs, se prononcera sur les suites à donner au projet et sur le scénario retenu, puis une nouvelle décision ministérielle sera prononcée.

La ville de Béziers souhaite réaffirmer, dans le cadre de la concertation en cours, son soutien au projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan et de gare nouvelle sur le site de Béziers-Est, commune de Villeneuve-les-Béziers.

Ces infrastructures sont indispensables pour accompagner le développement du biterrois et urgentes pour répondre aux besoins de déplacement de demain.

Le cahier d'acteur, joint en annexe, exprime le positionnement argumenté de la Ville de Béziers sur l'opportunité et les caractéristiques de ce projet.

Après examen, il vous est proposé :

- De prendre acte du cahier d'acteur de la ville de Béziers sur l'opportunité du projet et les caractéristiques de la phase 2 de la ligne nouvelle Montpellier- Perpignan, joint en annexe de la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil prend acte

Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Président de Séance,  
Robert MENARD

Le Secrétaire de Séance,  
Jérémy GUIRAUD

Publié le : 08/06/26

Déposé en préfecture le : 08/06/26

Identifiant de télétransmission : 034-213400328-20260605-117781-DE-1-1

Certifié exécutoire le : 08/06/26





## Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

### CAHIER ACTEUR DE LA VILLE DE BÉZIERS

La dynamique démographique du biterrois, associée à une stratégie entrepreneuriale affirmée, conforte la capacité de Béziers à s'imposer comme un pôle d'équilibre majeur dans le département de l'Hérault. L'installation de nouvelles populations, notamment d'actifs qualifiés attirés par un environnement économique en développement, va contribuer à renouveler et diversifier la structure socio-économique de Béziers.

L'accompagnement de cette croissance démographique repose sur une amélioration continue du cadre de vie et sur le renforcement de l'offre de services, afin de répondre de manière adaptée aux besoins des familles nouvellement installées. La planification d'équipements et de dispositifs pertinents dans les domaines de la formation, de la santé, du logement, des loisirs et de la mobilité constitue, à ce titre, une priorité stratégique pour la Ville de Béziers.

Le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) s'inscrit pleinement dans cette ambition. La réalisation de la nouvelle gare de Béziers-Est renforcera la position de Béziers en tant que pôle innovant, accessible et solidement intégré aux grands réseaux de mobilité régionale, nationale et internationale.



Concertation garantie par



La commune de Béziers est située en région Occitanie, dans le département de l'Hérault. Elle est la ville centre de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

Avec 82 629 habitants, Béziers est la deuxième commune la plus peuplée de l'Hérault et la cinquième de la région Occitanie.

Elle connaît une importante croissance démographique avec une augmentation de la population de plus de 5 000 habitants en 10 ans.

Béziers est un pôle économique attractif à l'échelle du département et de l'Occitanie avec une dynamique entrepreneuriale avérée.

#### Contact :

Robert MENARD  
Maire de Béziers  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Béziers  
Méditerranée  
Hôtel de Ville  
Place Gabriel Péri  
34500 BEZIERS

Téléphone :  
04.67.36.73.73

Courriel :  
[contact@beziers.fr](mailto:contact@beziers.fr)

## BÉZIERS : DYNAMIQUES, ATOUTS ET LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

Béziers s'affirme aujourd'hui comme un pôle structurant majeur au sein du département de l'Hérault et de la région Occitanie, grâce à la densité, la diversité et le rayonnement de ses équipements.

En tant que sous-préfecture, la ville concentre des fonctions administratives essentielles - tribunaux, services de l'État, infrastructures publiques - qui lui confèrent un rôle de centralité dépassant largement les limites de son agglomération.

À cela s'ajoutent des équipements sanitaires de premier plan, avec un centre hospitalier et une clinique, ainsi qu'une offre éducative complète allant des collèges et lycées à des formations d'enseignement supérieur.

Le centre hospitalier de Béziers a pour projet la création d'un internat qui accueillera une centaine d'étudiants en médecine ou filière de santé d'ici 2027.

Les équipements culturels, sportifs et de loisirs - Arènes, Zinga-Zanga, théâtres, MJC, stade de rugby - renforcent encore cette attractivité, faisant de Béziers une ville particulièrement bien dotée.

Sur le plan touristique, Béziers bénéficie d'un potentiel urbain en pleine affirmation, soutenu par une accessibilité remarquable. La proximité du littoral, l'aéroport de Béziers-Cap d'Agde - qui propose des liaisons régulières vers plusieurs grandes villes européennes - ainsi que les trains directs vers Paris, contribuent à renforcer la visibilité de la ville.

Son attractivité repose sur plusieurs piliers : un patrimoine historique et urbain riche, une identité culturelle forte, une offre de loisirs variée, ainsi qu'une gastronomie et une viticulture reconnues.

Le site des écluses de Fonsérannes, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue également un atout majeur, attirant chaque année un très grand nombre de visiteurs. La Féria de Béziers, quant à elle, demeure l'événement emblématique de la ville, rassemblant plus d'un million de personnes sur cinq jours.

Pour accompagner cette dynamique démographique et économique, Béziers doit cependant relever un défi central : accroître sa capacité d'accueil tout en respectant les objectifs de sobriété foncière imposés par la Loi Climat et Résilience, notamment l'objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Béziers va ainsi produire ou réhabiliter près de 7 000 logements d'ici 2040. Cette stratégie repose sur trois leviers complémentaires : le renouvellement urbain avec la requalification du centre ancien ; la densification maîtrisée d'espaces déjà urbanisés ; la mobilisation de réserves foncières pour l'activité économique.

La ZAC de Mazeran, située à Béziers-Est, constitue à ce titre un site clé pour l'accueil des entreprises industrielles de l'écosystème EDEN, avec l'ambition d'ancrer sur le biterrois un pôle énergétique basé sur l'hydrogène décarboné.

Le développement de l'université de Béziers et la création de nouvelles formations en lien avec les besoins des filières stratégiques sont autant d'investissement pour l'avenir.



Extension de l'Université de Béziers

## DEUX GARES FONCTIONNANT EN BINOME

Le renforcement des infrastructures de transport apporté par la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) vise notamment à désaturer l'axe ferroviaire existant et à améliorer significativement l'accessibilité du territoire.

Avec la gare nouvelle de Béziers-Est, le développement ferroviaire repose sur la complémentarité de deux infrastructures :

- La gare nouvelle, dédiée aux flux ferroviaires à grande vitesse pour les liaisons nationales et européennes ;
- La gare de Béziers-Centre, renforcée dans son rôle de proximité pour les mobilités du quotidien, avec le développement des dessertes TER et des trains interrégionaux, dont la ligne Intercités Bordeaux-Marseille.

Cette complémentarité des deux gares garantit une offre ferroviaire adaptée à la fois aux déplacements longue distance et aux mobilités régionales.

La gare de Béziers-centre a récemment fait l'objet d'une requalification visant à en faire un véritable Pôle d'Échanges Multimodal (PEM).

La gare nouvelle bénéficiera de la liaison en site propre reliant directement la gare de Béziers-centre ainsi que les principaux pôles de vie de la ville. Mise en service au deuxième semestre 2026 par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, cette liaison en site propre sera exploitée avec des bus à hydrogène, contribuant à la transition énergétique et à la réduction des émissions liées aux déplacements.



